



CLUB ESCALA'DONF QUISSAC

Affilié à la Fédération de Montagne et d'Escalade
Agréé par le ministère de la Jeunesse et des Sports



DOSSIER D'INSCRIPTION saison 2018/2019

La licence ne pourra être enregistrée qu'après réception du **dossier d'inscription** dument complété, accompagnée d'un **certificat médical** (avec mention « apte à la pratique de l'escalade en compétition ») ou de **l'attestation de santé** (ci-dessous) et d'un (ou plusieurs) **chèques à l'ordre d'ESCALADONF** envoyé au siège ou remis aux responsables lors des cours.

Nouvelle adhésion

Renouvellement d'adhésion

Numéro de licence : _____

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email (bien lisible !) : _____

Tél portable : _____

Nom et prénom du responsable légal pour les mineurs : _____

Certificat médical

Il s'agit d'une nouvelle adhésion	Il s'agit d'un renouvellement d'adhésion	
	Mon dernier certificat médical fourni au club date de 2015	Mon dernier certificat médical fourni au club date de 2016 ou 2017
<input type="checkbox"/> Je fournis un certificat médical		<input type="checkbox"/> Je remplis le questionnaire de santé ci-joint et complète l'attestation de santé ci-dessous

Attestation de Santé

Je soussigné(e) Madame Monsieur _____

- atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 ci-joint et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
- Pour les mineurs, en ma qualité de représentant légal de _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 ci-joint et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

J'autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'urgence,
- à prendre des photos et des vidéos sur lesquelles j'apparais pendant l'activité et à les diffuser sur son site internet (www.escaladonf.fr) et sur sa page Facebook.

Je reconnais que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur du club ainsi que celui de la FFME.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

A _____

le _____

Signature :

Cotisation Escala'donf (1)				TOTAL
<input type="checkbox"/> Adhésion Enfant 150€ (2)	<input type="checkbox"/> Adhésion Adulte 140€ (3)	<input type="checkbox"/> Adhésion Grimpe Libre 120€ (4)		A
<i>Options supplémentaires facultatives proposées par la FFME</i>				
<input type="checkbox"/> Ski de piste 5€	<input type="checkbox"/> Slack/Highline 5€	<input type="checkbox"/> Trail 10€	<input type="checkbox"/> VTT 30€	B
<i>En option : Augmentation de la garantie assurance individuelle accident</i>				
<input type="checkbox"/> Base + 3€		<input type="checkbox"/> Base ++ 10€		C
<i>En option : Indemnités journalières optionnelles</i>				
<input type="checkbox"/> IJ 1 18€	<input type="checkbox"/> IJ 2 30€	<input type="checkbox"/> IJ 3 35€		D
Total cotisation adhérent A+B+C+D = E				E

Réduction famille (valable pour plusieurs membres d'une même famille)			
Report cotisation 2 ^e membre de la même famille	<input type="text" value="E"/>	- 10€	F
Report cotisation 3 ^e membre de la même famille	<input type="text" value="E"/>	- 20€	H
Report cotisation 4 ^e membre de la même famille	<input type="text" value="E"/>	- 20€	G
Total cotisation famille E+F+G+H = I			I

Options cours adultes et stages grandes voies (informations et inscriptions : Julien Roux julien.roux.ffme@gmail.com)			
Cours débutants 5 séances 25€	Cours perfectionnement 10 séances 50€	Cycle entraînement 10 séances 50€	Stages grande voie 4 formules De 80€ à 250€

- (1) **La cotisation club** comprend la part club, l'assurance individuelle accident Base (8€), la garantie civile obligatoire (3€), la licence FFME et les cotisations locales (adulte : 46,50€, jeune : 33€, famille : 20,10€). La licence FFME et l'assurance liée vous assure pour les activités suivantes : escalade, alpinisme, cascade de glace, canyoning, randonnée et raid en montagne, raquettes à neige, ski de randonnée, via ferrata, escala'arbre. Vous recevrez votre licence directement par email de la Fédération (elle se trouve également dans votre espace personnel sur le site de la FFME). Cette licence sera nécessaire lors des compétitions officielles de la Fédération. Non compris : les entrées sur les sites privés, les déplacements, le matériel personnel et les chaussons.
- (2) **Adhésion enfant** : valable pour les jeunes (7 ans minimum, 15 ans maximum) inscrit sur un cours d'escalade encadré par des initiateurs diplômés, et accès aux différentes activités du club.
- (3) **Adhésion adulte** : valable pour les adolescents (14 ans minimum) et adultes autonomes, avec accès aux créneaux de grimpe libre et aux différentes activités du club.
- (4) **Adhésion grimpe libre** : valable pour les adultes autonomes et enfants accompagnés d'un adulte adhérent et autonome avec accès au mur sur les créneaux de grimpe libre uniquement.

Pour tout renseignement : Quentin : 06 03 96 29 60 ou Nicolas : 06 86 97 22 99
ou par mail : escaladonf@gmail.com

Partie réservée au club

Règlement de la/les licence(s) : <input type="checkbox"/> Chèques (nom de l'émetteur si différent du licencié : _____) Nombre de chèques si échelonnement : _____ <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèques vacances ou <input type="checkbox"/> Bon Caf ou <input type="checkbox"/> autres _____	Validation de la licence : <input type="checkbox"/> Certificat médical <input type="checkbox"/> Autorisation parentale <input type="checkbox"/> Enregistrement de la licence site FFME
--	--

Autorisation parentale pour les mineurs

Extrait du règlement intérieur du club : Le règlement complet est disponible sur le site internet www.escaladonf.fr ou sur simple demande par @mail escaladonf@gmail.com. **Cet extrait destiné aux parents est spécifiquement dédié aux règles régissant les cours pour enfants.**

Règles des cours pour enfants :

- Les parents sont tenus de s'assurer que le responsable du cours est présent avant de laisser leurs enfants.
- Les enfants et les parents sont tenus de respecter les horaires de début et de fin des cours.
- Il est demandé aux enfants de ne pas porter de vêtements amples (risque de coincement) ou trop épais (bonne tenue du baudrier à la taille). Egalement, les cheveux longs doivent être obligatoirement attachés. Les enfants doivent posséder une bouteille d'eau pour se désaltérer pendant le cours.
- Les encadrants se réservent le droit d'exclure du cours un enfant en cas de non respect des règles de sécurité. Cette exclusion peut être temporaire (de une à deux séances), voir définitive en fonction du comportement de l'enfant. Ils peuvent également faire assoir sur le banc un enfant qui aurait un comportement à risque, et ce jusqu'à la fin du cours.
- Les parents qui restent sur place pendant le cours doivent respecter les principes suivant :
 - Si vous êtes accompagné d'un enfant en bas âge ou non inscrit au cours, vous devez veiller à ne pas le laisser jouer avec les cordes ou même sur les tapis bleus.
 - Il vous est demandé de ne pas intervenir durant les cours pour solliciter votre enfant, sauf si vous constateriez un manquement à la sécurité.
- Le matériel prêté par le club doit être restitué à la fin de chaque séance. Il est préférable que les enfants disposent d'une paire de chaussons personnelle adaptée à leur taille.
- Les parents récupèrent les enfants depuis l'entrée de l'espace de grimpe et après avoir été vu par le responsable du cours.

Règles de sécurité :

- Il est interdit de modifier les voies sauf autorisation d'un encadrant du club.
- Les grimpeurs sans assurance ne doivent pas dépasser la ligne rouge.
- Les grimpeurs en tête doivent mousquetonner l'ensemble des dégaines de la voie.
- Avant de redescendre en moulinette, les deux mousquetons du relais doivent être mousquetonnés.
- L'usage du nœud de huit tressé pour l'encordement est obligatoire.
- Tous les grimpeurs doivent s'assurer qu'un nœud en bout de corde est présent.
- Chaque grimpeur est responsable de son matériel personnel.
- Il est impératif de faire contrôler son nœud d'encordement ainsi que les différents EPI (baudriers, frein, etc.) par son partenaire avant de s'engager dans une voie (contrôles mutuels avec son équipier).
- Les consignes de sécurité élémentaires sont affichées dans le gymnase et devront être connues et respectées par tous.

Je soussigné(e) Madame Monsieur _____ en tant que représentant légal, autorise ma fille mon fils

- à participer aux différentes activités du club et à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par des personnes responsables de l'association,
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association,
- ainsi que le club à prendre toute disposition utile pour mon enfant en cas d'urgence,
- ainsi que le club à prendre des photos et des vidéos sur lesquelles mon enfant apparaît pendant l'activité et à les diffuser sur son site internet (www.escaladonf.fr) et sur sa page Facebook.

Avez-vous des remarques particulières à porter à la connaissance des encadrants de cours, concernant la santé de votre enfant ?
Exemples : troubles (même léger) du comportement, inattention, hyperactivité ou autres troubles du spectre de l'autisme médicalement reconnue.

NON

OUI, lesquelles _____

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé » :

Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME 2019

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____
Né(e) le : _____
Adresse : _____
Nationalité : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____
N° de licence 2018-2019 : _____ Club : _____
déclare :

- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2019, et en conséquence :
- accepter la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €)
 - souscrire une des garanties de personnes (atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) :
 Base (8 €) Base + (11 €) Base ++ (18 €)

et dans ce cas uniquement :

- souscrire des garanties optionnelles complémentaires :
 Option ski de piste (5 €) Option VTT (30 €) Option slackline et highline (5 €) Option trail (10 €)
 - souscrire une des garanties optionnelles Indemnités Journalières :
 IJ1 (18 €) IJ2 (30 €) IJ3 (35 €)
- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2019, et en conséquence refuser les garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » et n'accepter que la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €).

Fait à : _____ le _____

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)

Bulletin de souscription du contrat Garantie des Accidents de la Vie FFME 2019

Souscripteur :

Mme/Mlle/M (Nom, Prénom en lettres capitales) : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Mail : _____

Déclare choisir le contrat Garantie des Accidents de la Vie :

- pour une personne seule
Nom, prénom : _____
Date de naissance :
(réservé au célibataire majeur sans enfant)
- pour la famille : Nombre d'adultes : _____
Adulte 1 : Nom, prénom _____
Date de naissance :
Adulte 2 : Nom, prénom _____
Date de naissance :
Nombre d'enfants : _____

Déclare souscrire : Formule 1 (indemnisation à partir de 25 % d'incapacité permanente)
 Formule 2 (indemnisation à partir de 5 % d'incapacité permanente)

Tarifs annuels TTC	Personne seule		Famille	
	Sans sports dangereux*	Avec sports dangereux*	Sans sports dangereux*	Avec sports dangereux*
Formule 1	98,61 €	145,86 €	183,60 €	272,50 €
Formule 2	128,35 €	188,36 €	245,65 €	366,85 €

Fait à : _____ le _____

Signature du souscripteur

* Sont considérés comme sports dangereux : les sports sous-marins, les sports aériens, y compris l'ULM, le parapente et le deltaplane, les sports mécaniques lors de leurs compétitions et essais, ainsi que tous les sports en qualité d'amateur par des sportifs inscrits sur les listes ministérielle de haut niveau.





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

PLANNING ESCALADONF SAISON 2018/2019

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	DIMANCHE
09h00						
10h00						Grimpe libre (ouverture occasionnelle, contactez un responsable de salle pour savoir si elle est ouverte)
11h00						
12h00						
16h00						
17h00						
18h00			7 - 8 ans 1er année			
19h00	Cours 11 - 13 ans	Cours Perfectionnement	8 - 9 ans 2e année	Cours 9 - 11 ans		
20h00	Grimpe libre	Cours adultes	Cours 13 ans et +	Grimpe libre	Grimpe libre	
21h00		Grimpe libre	Grimpe encadrée			
22h00						
23h						

Cours d'escalade par initiateurs ou Brevet d'Etat Escalade	Grimpe encadrée par Brevet d'Etat Escalade	Pas d'encadrement, uniquement des responsables référents - grimpeurs autonomes uniquement
---	---	--

Numéros **Quentin Henquel** (président) 06 03 96 29 60 / **Mathieu Rubenstien** (trésorier) 06 60 07 44 08
 utiles **Julien Roux** (BE) 06 67 27 13 84 / **Nicolas Bon** (secrétaire) 06 86 97 22 99

escaladonf@gmail.com

Planning des sorties club. Encadrement Julien Roux (inscriptions : julien.roux.ffme@gmail.com)	
Sortie adultes (10h-16h)	Sorties enfants (13h-17h)
Samedi 13 octobre	Samedi 06 octobre
Samedi 17 novembre	Samedi 24 novembre
Samedi 15 décembre	Samedi 08 décembre
Dimanche 20 janvier	Samedi 26 janvier
Samedi 16 février	Samedi 09 février
Dimanche 31 mars	Samedi 23 mars
Samedi 13 avril	Samedi 06 avril
Samedi 18 mai	Samedi 11 mai

Planning des cours adultes et stages grande voie avec Julien Roux (inscriptions : julien.roux.ffme@gmail.com)	
Cours adultes débutants (25€)	Tous les mardis (19h30- 21h00) du 18/09 au 16/10
Cours adultes perfectionnement (50€)	Tous les mardis (19h30- 21h00) du 06/11 au 22/01
Cycle adultes entrainement (50€)	Tous les mardis (19h30 - 21h00) du 29/01 au 16/04
Stage débutants grande voie (80€)	Les vendredis 12 et 19 octobre de 18h30 à 20h00 en salle, et samedi 20 et dimanche 21 octobre en falaise.
Stage 3 jours Gorges de la Jonte (150€)	Du vendredi 02 au dimanche 04 novembre
Stage 5 jours Gorges du Verdon (250€)	Du samedi 20 au mercredi 24 avril 2019
Stage 3 jours "terrain d'aventure" Massif du Caroux (150€)	Du samedi 08 au lundi 10 juin 2019

Challenge départementale du Gard	
Roches Bleues Escalade à Calvisson	Le samedi 10 novembre 2018
Esca'Seynes à Lédignan	Le samedi 12 janvier 2019
Esca'l'donf à Quissac	Le samedi 16 mars 2019

NB : Les dates ci-dessus sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées au cours de la saison.